



FormaSwift

— COMPRENDRE. ANTICIPER. AGIR. —

# Les Publications FormaSwift

Analyses, veille et ressources  
pour les organismes de formation



E-learning

Contenus  
pédagogiques

Propriété  
intellectuelle

DES CONTRIBUÉS MÉDIAS  
ET PÉDAGOGIQUES  
MAÎTRÉS, SÉCURISÉS  
ET PERFORMANTS

FORMASWIFT · MAI 2026

# Checklist avant de publier un module e-learning

DROITS D'AUTEUR

VOIX

IMAGE

IA GÉNÉRATIVE

SALARIÉS

PRESTAIRES

LMS

FICHIERS SOURCES

## À quoi sert cette checklist ?

Cette checklist aide les organismes de formation à vérifier, avant la mise en ligne d'un module e-learning, que les principales couches de droits ont été identifiées, documentées et archivées.

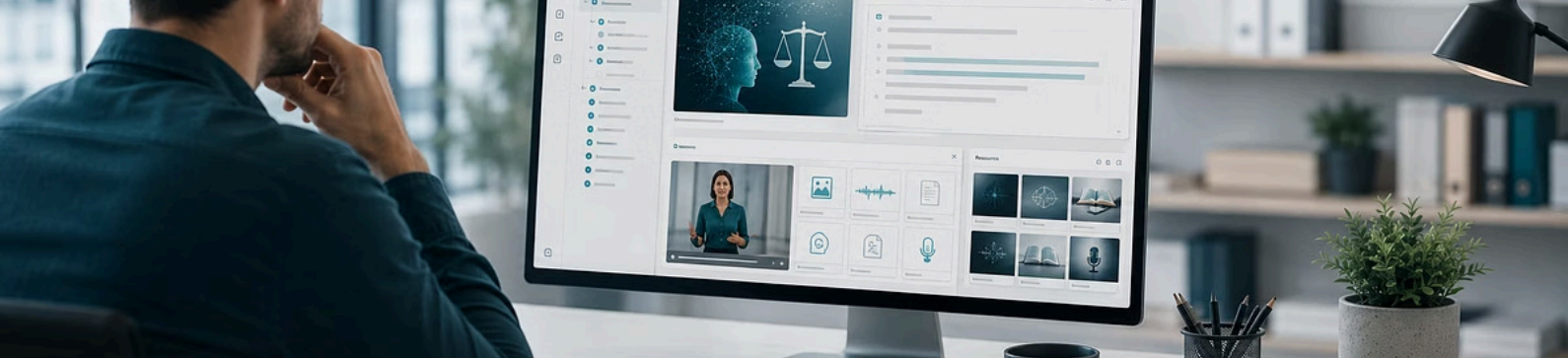
Elle permet de repérer :

- les contributeurs du module ;
- les droits à vérifier ;
- les autorisations manquantes ;
- les contrats à compléter ;
- les fichiers sources à récupérer ;
- les éléments à régulariser avant diffusion.

## Mention de prudence

Cette checklist constitue un outil de sensibilisation et de premier niveau de vérification. Elle ne remplace pas une analyse juridique individualisée.

Les situations doivent être appréciées au cas par cas, au regard des faits, des contrats, des contenus, des personnes impliquées et des usages réellement envisagés.



# Identification du module

Élément	À compléter
Nom du module	
Formation concernée	
Version du module	
Date de création	
Date prévue de publication	
LMS ou support de diffusion	
Responsable pédagogique	
Responsable de la vérification	
Date de vérification	
Dossier d'archivage des preuves	

# Cartographie des contenus

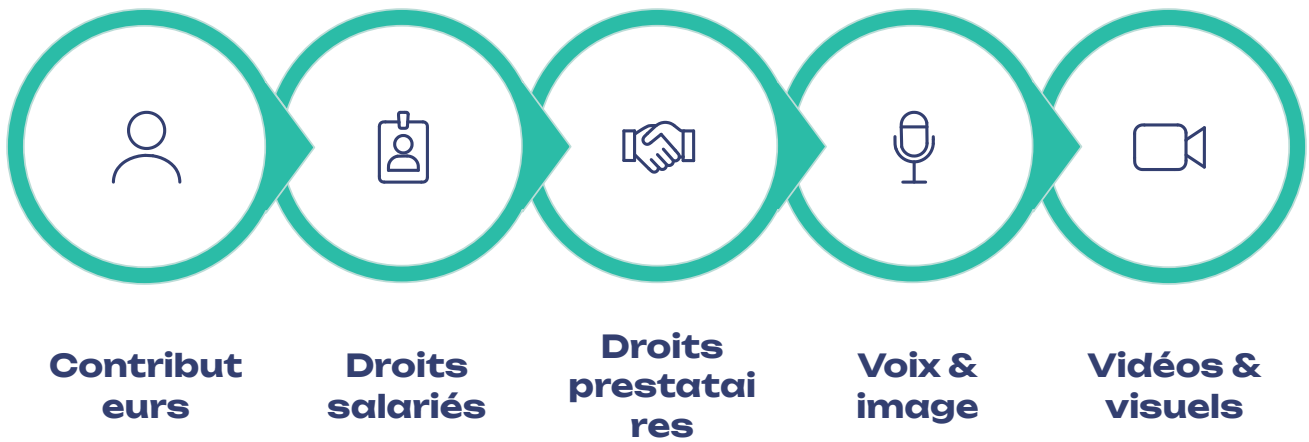
⚠ Ne pas cocher "OK" si le document existe peut-être, mais n'est pas retrouvé.

Couche du module	Présent ?	Qui l'a créé ?	Document signé / preuve archivée ?	Point à vérifier
Scénario pédagogique	Oui Non		Oui Non	Auteur identifié, cession si nécessaire
Textes pédagogiques	Oui Non		Oui Non	Droits d'auteur, originalité, cession
Quiz et évaluations	Oui Non		Oui Non	Auteur, réutilisation, adaptation
Voix enregistrée	Oui Non		Oui Non	Autorisation écrite, diffusion, durée
Image d'une personne identifiable	Oui Non		Oui Non	Autorisation d'image précise
Vidéo	Oui Non		Oui Non	Script, voix, image, montage, musique
Visuels et illustrations	Oui Non		Oui Non	Création interne ou licence tierce
Photos ou pictogrammes	Oui Non		Oui Non	Licence, usage commercial, attribution
Musiques et sons	Oui Non		Oui Non	Licence, durée, usage LMS ou public
Templates ou modèles	Oui Non		Oui Non	CGU de l'outil, usage commercial
Contenus générés ou assistés par IA	Oui Non		Oui Non	CGU, usage, apport humain, transparence
Export SCORM ou paramétrage LMS	Oui Non		Oui Non	Fichier final, accès, dépendance outil
Fichiers sources	Oui Non		Oui Non	Remise, accès, archivage, modification

# Contributeurs identifiés

Contributeur (Nom/Rôle)	Statut	Nature de la contribution	Documents à vérifier / Preuves
Auteur du scénario pédagogique	Salarié Prestataire	Conception, structure et enchaînement des contenus	Contrat de travail (clause de cession), contrat de prestation (cession de droits)
Expert en contenu (Rédacteur)	Salarié Prestataire Autre	Rédaction des textes, élaboration des quiz	Contrat de travail, contrat de prestation, autorisation d'utilisation des textes
Voix off (Narrateur)	Salarié Prestataire Ancien collaborateur	Enregistrement des pistes audio, narration	Autorisation d'enregistrement et de diffusion (durée, support, territoire)
Designer graphique / Illustrateur	Salarié Prestataire	Création de visuels, illustrations, animations	Contrat de travail, contrat de prestation, licences d'utilisation (images de stock)
Acteur / Modèle (pour vidéo/photo)	Salarié Prestataire Autre	Participation à des prises de vue (photo/vidéo)	Autorisation de droit à l'image (précisant usage, durée et support)
Développeur e-learning	Salarié Prestataire	Intégration technique, export SCORM, paramétrage LMS	Contrat de travail, contrat de prestation, transfert de fichiers sources

# Les 10 vérifications avant publication



Chaque vérification correspond à une couche de droits distincte. Une seule couche non sécurisée peut fragiliser l'ensemble du module.

## 1. Les contributeurs sont identifiés

- Le scénario, les textes, les quiz, les visuels, les voix, les vidéos et le montage sont rattachés à des contributeurs identifiés.
- Les salariés, prestataires, anciens collaborateurs et outils IA utilisés sont distingués.
- Les fichiers sources sont localisés et accessibles par l'organisme.

**⚠ Point de vigilance :** un module e-learning n'est pas un bloc unique. C'est un assemblage de contenus soumis à des régimes distincts.

## 2. Les droits des salariés créateurs sont vérifiés

- Les contenus créés par des salariés ont été identifiés.
- Une cession de droits écrite existe lorsque le contenu présente une originalité et doit être exploité par l'organisme.
- La cession précise les droits concernés, les supports, la durée, le territoire et les usages autorisés.
- Le maintien du module en ligne après le départ du salarié est prévu.

**⊗ À ne pas présumer :** le contrat de travail ne transfère pas automatiquement les droits d'auteur à l'employeur, hors exceptions strictes comme le logiciel.

### 3. Les prestataires ont bien cédé les droits nécessaires

- Le contrat du prestataire contient une clause de cession de droits.
- La clause couvre les contenus livrés : textes, visuels, vidéos, montage, voix, supports, fichiers sources.
- La clause autorise la diffusion sur LMS, la mise à jour, l'adaptation, la réutilisation et l'exploitation commerciale si nécessaire.
- Les fichiers sources doivent être remis à l'organisme ou accessibles selon les conditions prévues au contrat.

⊗ **À ne pas présumer** : le paiement d'une facture ne suffit pas nécessairement à transférer les droits d'exploitation.

### 4. La voix enregistrée est autorisée par écrit

- Chaque voix humaine intégrée au module est identifiée.
- Une autorisation écrite existe pour la fixation, la reproduction et la diffusion de la voix.
- L'autorisation précise le module concerné, les supports, la durée, le périmètre de diffusion et les usages autorisés.
- Le maintien de la voix après le départ de la personne est prévu.

⚠ **Point de vigilance** : tous les enregistrements vocaux ne relèvent pas automatiquement des droits voisins, mais la prudence impose une autorisation écrite pour toute voix diffusée.

### 5. L'image des personnes reconnaissables est autorisée

- Les personnes visibles et reconnaissables dans les vidéos ou photos sont identifiées.
- Une autorisation d'image écrite existe pour chaque personne concernée.
- L'autorisation précise le support, la durée, le périmètre de diffusion et l'usage interne ou commercial.
- La situation du départ d'un salarié ou formateur filmé est anticipée.

⚠ **Point de vigilance** : l'autorisation d'image est distincte de la cession de droits d'auteur et de l'autorisation relative à la voix.

## 6. Les vidéos sont vérifiées comme des objets composites

- Le script de la vidéo est identifié.
- La voix est autorisée.
- L'image des personnes filmées est autorisée.
- Le montage est couvert par un contrat ou une cession adaptée.
- Les musiques, visuels, captures d'écran et habillages graphiques sont autorisés.

### Rappel composite

Une vidéo cumule plusieurs couches de droits indépendantes : script, voix, image, montage, musique, visuels. **Une seule couche non sécurisée peut fragiliser toute la vidéo.**

## 7. Les visuels, musiques, sons et templates sont couverts

- Les images, pictogrammes, illustrations, musiques, sons et templates sont listés.
- Les licences ou conditions d'utilisation sont archivées.
- L'usage commercial est autorisé si le module est vendu ou utilisé avec des clients.
- L'intégration dans un LMS est compatible avec la licence.
- Les éventuelles obligations d'attribution sont respectées.

**i Preuves à conserver :** licence, facture, capture des conditions applicables, référence de la ressource, date de téléchargement.

## 8. L'usage de l'IA générative est documenté

- Les outils IA utilisés sont identifiés.
- Les contenus générés ou assistés par IA sont listés.
- Les CGU de l'outil ont été vérifiées pour l'usage prévu.
- L'usage commercial est autorisé par l'abonnement ou les conditions applicables.
- L'apport humain est documenté : sélection, correction, adaptation, validation, intégration pédagogique.
- Les données personnelles n'ont pas été utilisées sans cadre adapté.
- Les éventuelles obligations d'information ou de transparence sont appréciées selon le contenu et le mode de diffusion.

## 9. Les usages futurs du module sont anticipés

- Le module peut être mis à jour.
- Le module peut être adapté.
- Le module peut être réutilisé dans une autre formation.
- Le module peut être vendu à un client.
- Le module peut être intégré à une offre interentreprises.
- Le module peut rester en ligne après le départ d'un contributeur.
- Le module peut être transféré vers un autre LMS.

**Question clé :** les droits obtenus couvrent-ils seulement l'usage actuel, ou aussi les usages futurs prévisibles ?

## 10. Les preuves sont centralisées et exploitables

- Les contrats sont archivés.
- Les cessions de droits sont archivées.
- Les autorisations de voix sont archivées.
- Les autorisations d'image sont archivées.
- Les licences tierces sont archivées.
- Les CGU ou preuves d'usage IA sont archivées.
- Les fichiers sources sont centralisés.
- Les versions du module sont datées.
- Les mises à jour sont tracées.

### Règle pratique

Si la preuve est introuvable, le point doit être considéré comme **non sécurisé**.

# Niveau de risque identifié

## ▣ Faible

Les droits, autorisations et preuves sont documentés.

## ▣ À compléter

Certains documents ou preuves doivent être retrouvés ou précisés.

## ▣ À régulariser

Un ou plusieurs éléments essentiels sont absents avant diffusion.

## ▣ Diffusion à suspendre

Le risque porte sur une couche centrale : voix, image, vidéo, cession, contenu tiers ou IA.

# Actions prioritaires

Action à mener	Responsable	Échéance	Statut		
			À faire	En cours	Fait
			À faire	En cours	Fait
			À faire	En cours	Fait
			À faire	En cours	Fait

# Décision avant publication

- Publication autorisée.
- Publication autorisée avec réserves documentées.
- Publication reportée en attente de régularisation.
- Publication limitée à un usage interne temporaire.
- Élément à remplacer avant diffusion.

## Commentaire

.....

.....

.....

# Documents à archiver dans le dossier du module

- Version finale du module.
- Fichiers sources.
- Contrats de prestation.

- Clauses ou actes de cession de droits.
- Autorisations de voix.
- Autorisations d'image.

- Licences de visuels, musiques, sons et templates.
- Captures des conditions d'utilisation applicables.
- Preuves relatives aux outils IA utilisés.

- Historique des versions et mises à jour.
- Décision finale de publication.

## Références de travail

Checklist conçue à partir de l'article doctrinal FormaSwift AD-02 :

### **Modules e-learning créés en interne : à qui appartiennent vraiment les contenus pédagogiques ?**

Droits d'auteur, voix, image, IA et cession de droits dans les organismes de formation  
Julie Bourdais - FormaSwift - Mai 2026

Références principales mobilisées :

- Code de la propriété intellectuelle, articles L.111-1, L.113-2, L.113-9, L.121-1, L.131-3, L.212-1, L.212-3, L.335-2.
- Code civil, article 9.
- Code du travail, article L.1121-1.
- Règlement UE 2024/1689 du 13 juin 2024, article 50.

© FormaSwift - Julie Bourdais - [formaswift.com](https://www.formaswift.com) - Mai 2026